

## ELEMENTS DE COMPREHENSION DE LA RELATION ELEVEUR - OURS EN PYRENEES CENTRALES PAR L'APPROCHE SYSTEMIQUE

**Alain REYNES,**  
Pays de l'Ours-ADET  
Maison des Associations - Place du Biasc  
31160 Arbas  
Tel 05 61 97 48 44  
Mail : [a.reynes@paysdelours.com](mailto:a.reynes@paysdelours.com)

*Article à paraître dans* : Benhammou F. et Baillon J. (eds), 2004. “ La cohabitation Hommes / Grands Prédateurs en France (Ours et Loup) : enjeux didactiques pour la conservation de la nature et le développement durable? ” Actes du colloque du 21 et 22 mars 2004 Muséum d'Orléans, *Recherche Naturaliste en Région Centre* à paraître courant 2004,

Dans le cadre d'un projet de valorisation de la production ovine des Pyrénées Centrales mené avec un groupe d'éleveurs, nous avons réalisé un diagnostic des différents systèmes d'exploitation et de production en regard du concept de développement durable.

L'objectif était également d'essayer d'éclairer la relation ours-éleveur. En effet, s'il paraît simple d'expliquer que des éleveurs sont opposés à la présence de l'ours, il l'est nettement moins de comprendre pourquoi d'autres éleveurs militent pour la cohabitation.

Pour cela, nous avons mis en oeuvre une approche de type systémique. Cette méthode a en effet l'avantage de mettre en évidence la nature et la qualité des interactions entre les éléments et acteurs du système, et de permettre des simulations en intervenant sur les éléments ou les relations.

Cette communication est la synthèse de cette réflexion, telle qu'elle a été restituée au groupe de travail courant 2001.

Avec 3 années de recul, il est maintenant possible d'évaluer la pertinence du modèle d'analyse et des conclusions.

### 1. Présentation du modèle d'analyse

Afin de mettre en évidence la relation ours-éleveur, nous avons construit un modèle permettant de caractériser les différents systèmes d'exploitation à l'oeuvre en Pyrénées Centrales (principalement Haute-Garonne et Ariège).

Ce modèle comprend trois niveaux : l'exploitation (en vallée), l'estive (en montagne), et « le reste de la société » (en plaine et en ville).

Les relations influentes sur la relation ours-éleveur sont mises en évidence par une flèche reliant les éléments, et caractérisées par un signe selon leur nature :

- ◆ relation positive : +
- ◆ relation négative -
- ◆ relation plus ou moins positive : +/-

Le diagnostic « développement durable » est décliné sous forme d'indicateurs de tendance, classés en catégories reprenant les trois piliers classiques du développement durable : économie, socio-culturel, et environnement.

Chaque indicateur est renseigné par un pictogramme:

- ◆ positif : ↑
- ◆ négatif : ↓

Ces indicateurs doivent être appréciés en tendance. Ils doivent parfois être relativisés, ce qui sera fait dans le texte.

Enfin, deux encadrés synthétisent les valeurs portées par le système d'exploitation et ses principales implications.

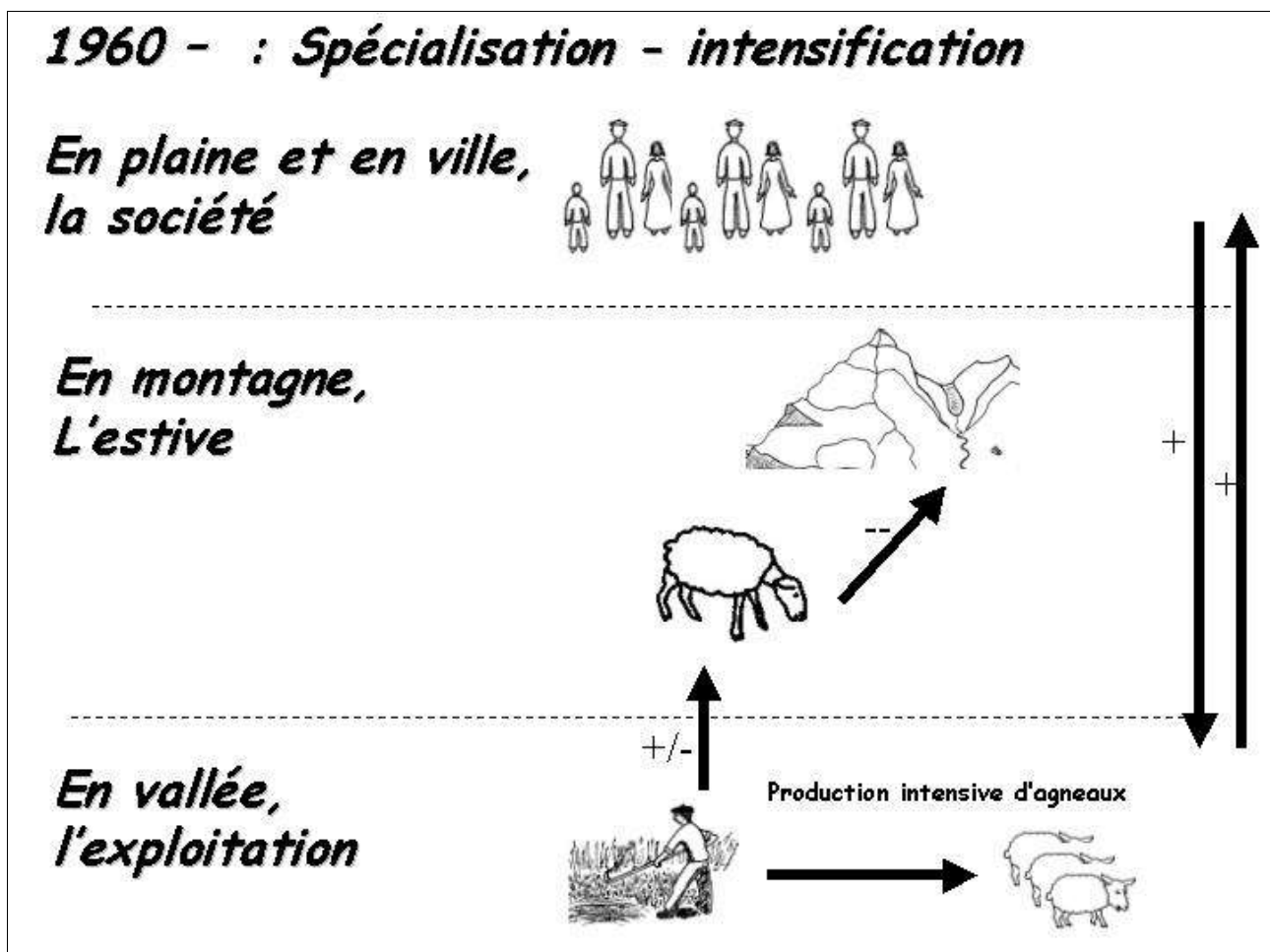
## 2. Contexte historique

Nous considérerons l'histoire du pastoralisme des Pyrénées Centrales seulement depuis l'après seconde guerre mondiale, période concentrant les évolutions les plus influentes et fondant le système actuel.

Comme pour l'ensemble de l'agriculture nationale, l'agriculture de montagne a évolué ces dernières décennies selon 5 tendances fortes :

- ◆ agrandissement des exploitations
- ◆ spécialisation de la production
- ◆ intensification de la production
- ◆ baisse de la main d'œuvre
- ◆ diversification du revenu

En Pyrénées Centrales, cela a conduit au développement du système d'exploitation suivant :



L'éleveur produit l'hiver sur l'exploitation des agneaux légers. Ils sont nourris à l'aliment industriel,

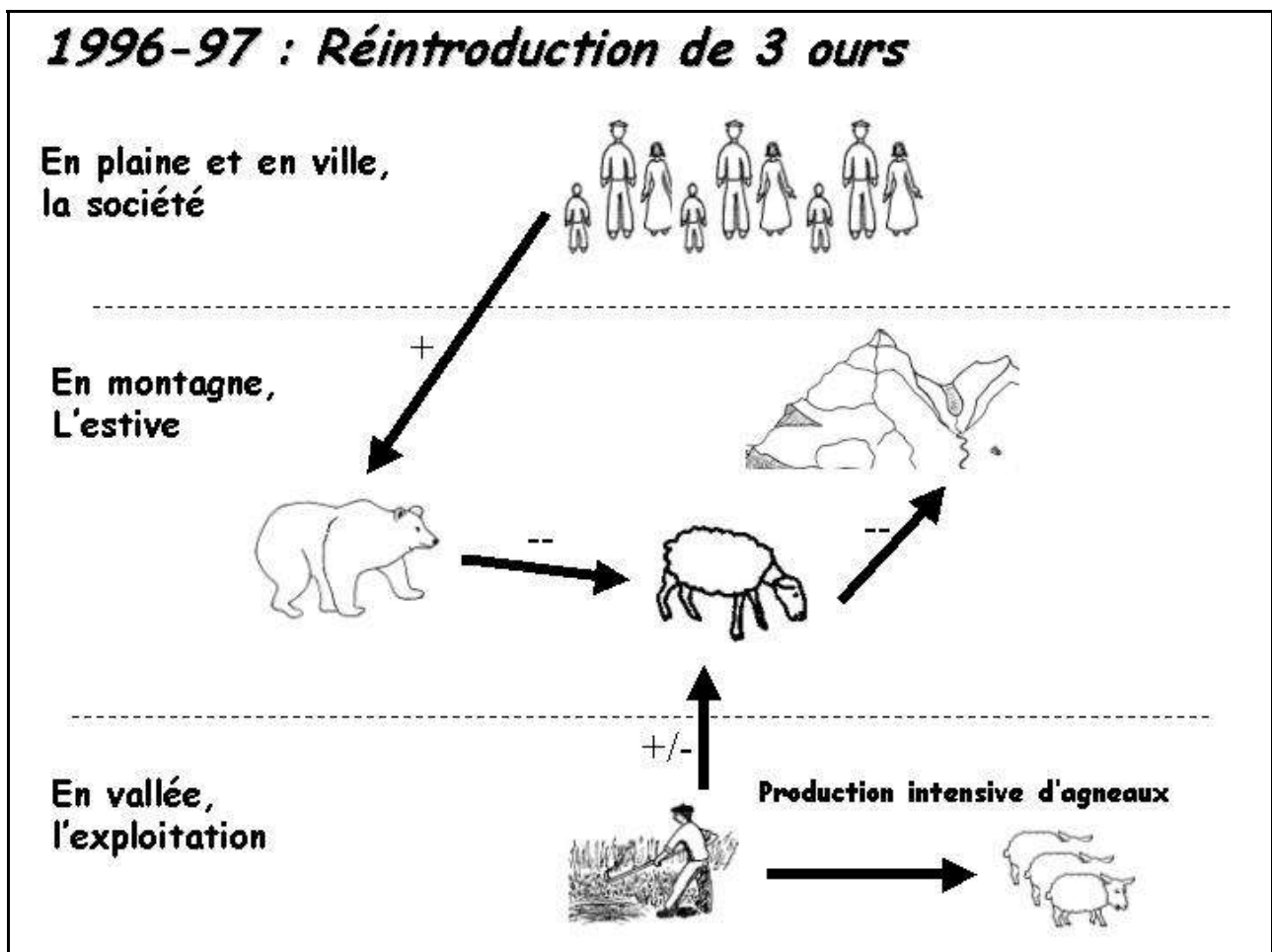
et sont vendus rapidement. Ils partent le plus souvent à l'étranger (en Espagne) pour y être engraisés.

L'été, l'éleveur envoie le troupeau (constitué des mères, des agnelles de remplacement et des béliers) en transhumance en estive. Le troupeau y passe l'été sans surveillance ni conduite, l'éleveur y montant généralement une fois par semaine pour voir ses bêtes et soigner les malades ou blessées.

La montagne n'ayant plus de rôle productif, l'éleveur y limite les charges, en particulier la présence d'un berger. Il doit donc y assumer des pertes de 3 à 5 % du troupeau en moyenne, avec un caractère aléatoire les rendant parfois plus conséquentes, jusqu'à 10 % et +, rien ne permettant de les limiter. Ces pertes sont dues aux accidents, maladies, parasites, phénomènes climatiques (orages, brouillard) et à la prédation (renards, corbeaux, mais surtout asticots et chiens divagants).

Cependant, ce système répondait aux demandes de la société (plus de production, à moindres coûts), qui a fortement incité financièrement les éleveurs dans ce sens. En ce sens, cette évolution, si elle est regrettée aujourd'hui, ne peut en aucun cas être reprochée aux agriculteurs, lesquels ont fait l'effort considérable qui leur était demandé par l'ensemble de la société, dans le cadre d'une politique agricole indifférenciée selon les territoires et particulièrement inadaptée aux spécificités du milieu montagnard.

C'est dans ce contexte socioéconomique et dans le cadre d'une prise de conscience croissante de la crise écologique qu'est menée en 1996-97 une opération expérimentale de réintroduction de 3 ours en Pyrénées Centrales, ce qui modifie le système comme suit :



L'ours, dont la présence est voulue par la société, cause des dégâts supplémentaires sur les troupeaux, ce qui provoque la colère d'éleveurs, de responsables professionnels et d'élus locaux.

En réponse, l'administration propose des mesures d'accompagnement permettant de cohabiter avec

l'ours : subventions pour l'embauche de bergers, la mise en place de chiens de protection, la réfection de cabanes pastorales, l'achat de radiotéléphones, le transport du matériel pastoral par muletage ou hélicoptère, la mise à disposition d'une équipe de bergers itinérants pour assister les bergers en cas de situation difficile. Certains éleveurs ont accepté ces aides, d'autres les refusent toujours.

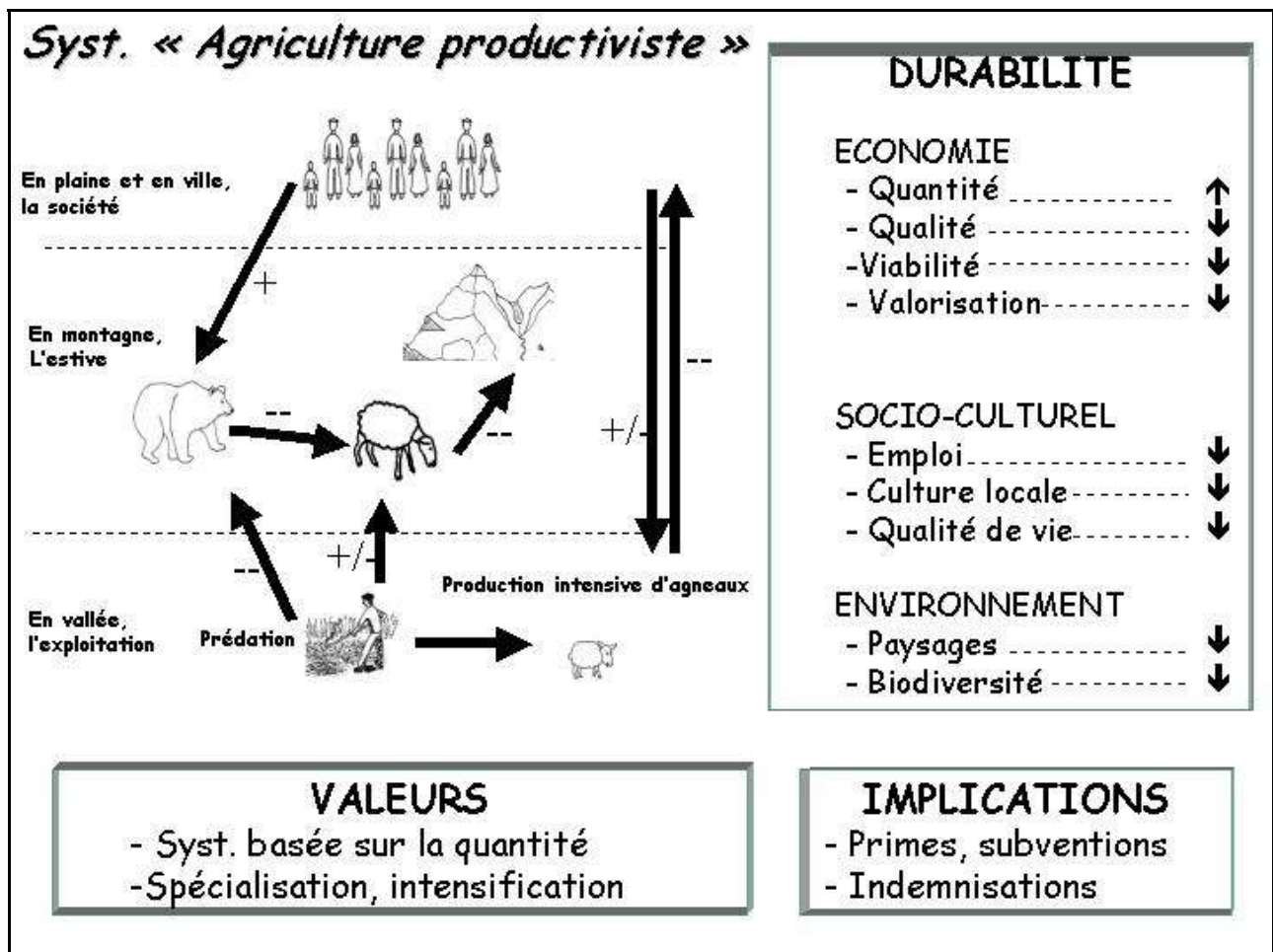
Cette modification du contexte agropastoral, s'il est modéré dans les faits (l'ours n'ajoutant que peu de dégâts aux pertes préexistantes), a quasiment recomposé le paysage pastoral pyrénéen. Autour de la question de l'ours, les éleveurs et les acteurs de la filière ont réagi de manière très différente, traduisant ainsi des visions divergentes de l'agriculture de montagne et de son évolution.

Nous avons traduit cela en trois scénarios, se référant à trois modèles d'agriculture : productiviste, raisonnée, durable.

La référence à ces modèles se révèle en effet beaucoup plus instructive que la simple opposition entre éleveurs opposés et favorables à la cohabitation avec l'ours.

### 3. Premier Modèle : l'agriculture productiviste

Il se présente synthétiquement ainsi :



L'éleveur engagé dans une logique productiviste n'entend pas modifier le fonctionnement de son exploitation, et surtout pas « à cause de l'ours ».

Au contraire, les dégâts causés par l'ours lui permettent d'exprimer ses difficultés, pourtant plus

certainement due à la crise de l'agriculture de montagne qu'au retour de l'ours. Pour cet éleveur, l'ours est avant tout un prédateur, menaçant l'économie locale et le progrès. L'activité de production est déconnectée du territoire même et de ses spécificités. En ce sens, on ne peut plus considérer ces produits comme étant du terroir.

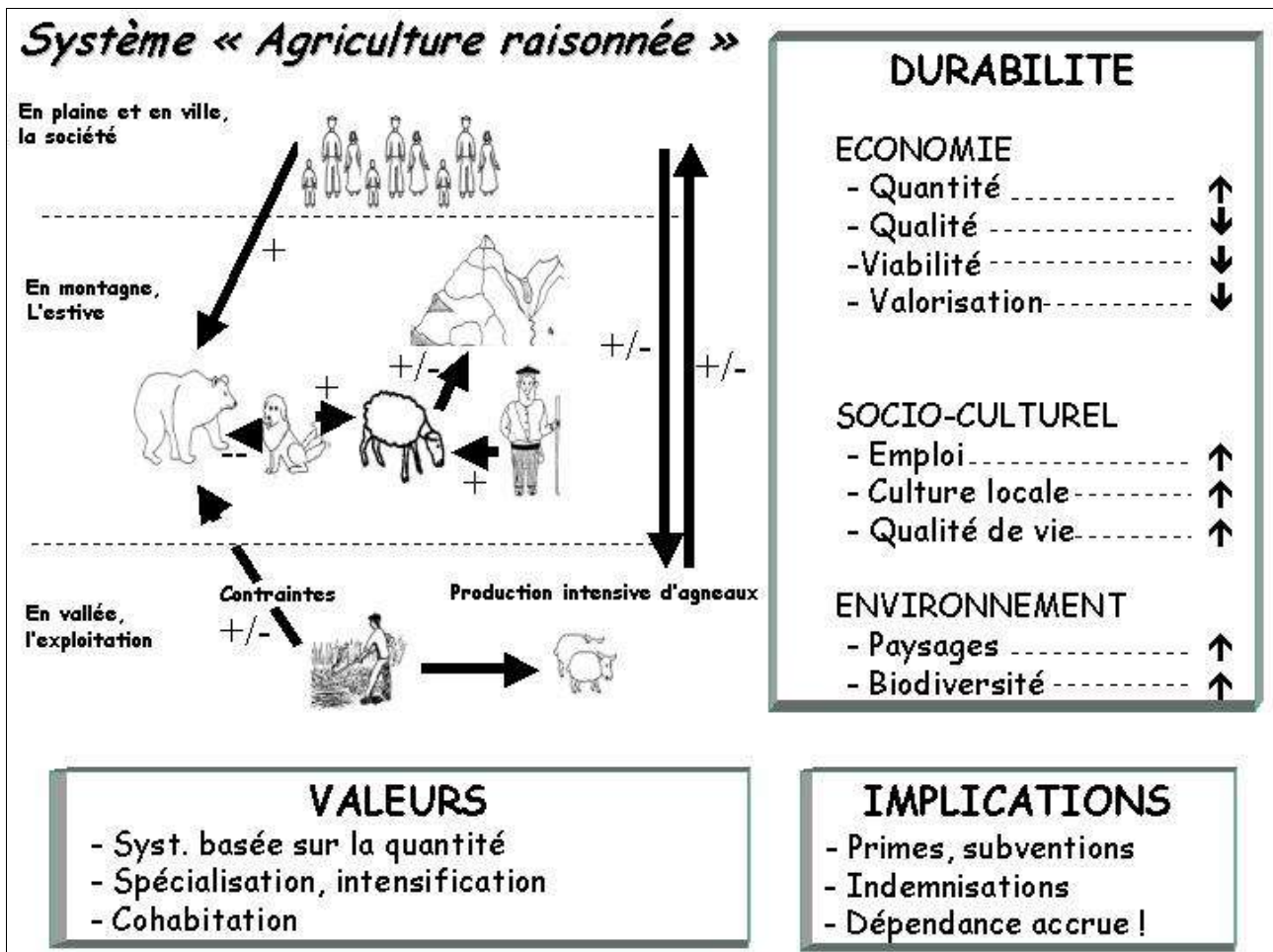
Du point de vue du développement durable, ce système comporte beaucoup d'inconvénients : fuite de la valeur ajoutée (produits non finis quittant le territoire), inflation du coût du foncier agricole (dû à l'agrandissement obligatoire des exploitations), difficulté d'installation de jeunes agriculteurs, pertes d'emplois agricoles, érosion de la culture pastorale (disparition des bergers), dégradation de la valeur pastorale des estives (en l'absence de bergers guidant les troupeaux), difficulté de cohabiter avec la faune sauvage et les autres usagers de la montagne (touristes, chasseurs, forestiers).

Le fondement du système demeure la production intensive en vallée d'un produit non fini. L'équilibre précaire des exploitations ne permet pas l'intégration de préoccupations environnementales et les mesures d'accompagnement sont considérées comme des retours en arrière inacceptables pour des agriculteurs qui ont beaucoup oeuvré pour le progrès technique de leur exploitation. Le voudraient-ils que l'évolution du système de production serait difficile pour ces éleveurs fortement engagés financièrement (emprunts) et insérés dans une filière de production qu'ils ne maîtrisent pas (grossistes, coopératives, fournisseurs d'aliments ...).

Le décalage avec les nouvelles attentes de la société grandit. Notons toutefois que ces attentes sont parfois paradoxales, entre une demande de produits de qualité, préservant l'environnement, créant des emplois, maintenant la culture locale ... et la recherche de prix toujours plus bas . A ce jeu là, les agneaux étrangers (néo-zélandais notamment) sont mieux placés que les agneaux pyrénéens ...

#### **4. Second modèle : l'agriculture raisonnée**

Malgré tout, certains éleveurs ont accepté de tester les mesures proposées par l'état pour favoriser la cohabitation avec l'ours. Ils fonctionnent donc ainsi :



Sans remettre en cause leur système de production, toujours basé sur la production intensive d'agneaux légers en bergerie, ils embauchent des bergers et utilisent des chiens de protection, grâce aux aides octroyées.

La cohabitation avec l'ours s'améliore en effet. Les pertes en estive sont très significativement réduites, et même inférieures à celles constatées avant le retour de l'ours. Cela permet en outre de créer des emplois, de renouer avec la culture des bergers, de mieux gérer les estives, et de tranquilliser les éleveurs restés en vallées, la présence des bergers les rassurant. Cela n'est toutefois pas toujours aussi positif. Les bergers compétents sont encore rares, et paradoxalement, les éleveurs les recherchant également. Trop souvent, les éleveurs interdisent au berger d'organiser le pâturage par quartiers, de guider le troupeau et de le rassembler la nuit. Ils perdent ainsi une bonne partie du bénéfice lié à l'emploi d'un berger. Ces bergers sont plutôt chargés d'un rôle de « gardien d'estive ».

Si la majorité des éleveurs considèrent les mesures d'accompagnement comme globalement positives, ils associent toujours à l'ours l'idée de contrainte, même si elle est plus supportable.

Toutefois, du point de vue économique, ce système manque de cohérence et ne fait que renforcer la dépendance des éleveurs aux aides et subventions publiques, alors qu'ils vivaient déjà mal cette situation.

On peut donc discuter de la durabilité de ce système. Si les subventions venaient à baisser, voire à disparaître, on reviendrait instantanément à la situation antérieure, les patous mis à part, peut être. Aucun système dépendant à ce point des subventions et aides publiques ne peut prétendre à la durabilité.

## 5. Troisième modèle : l'agriculture durable

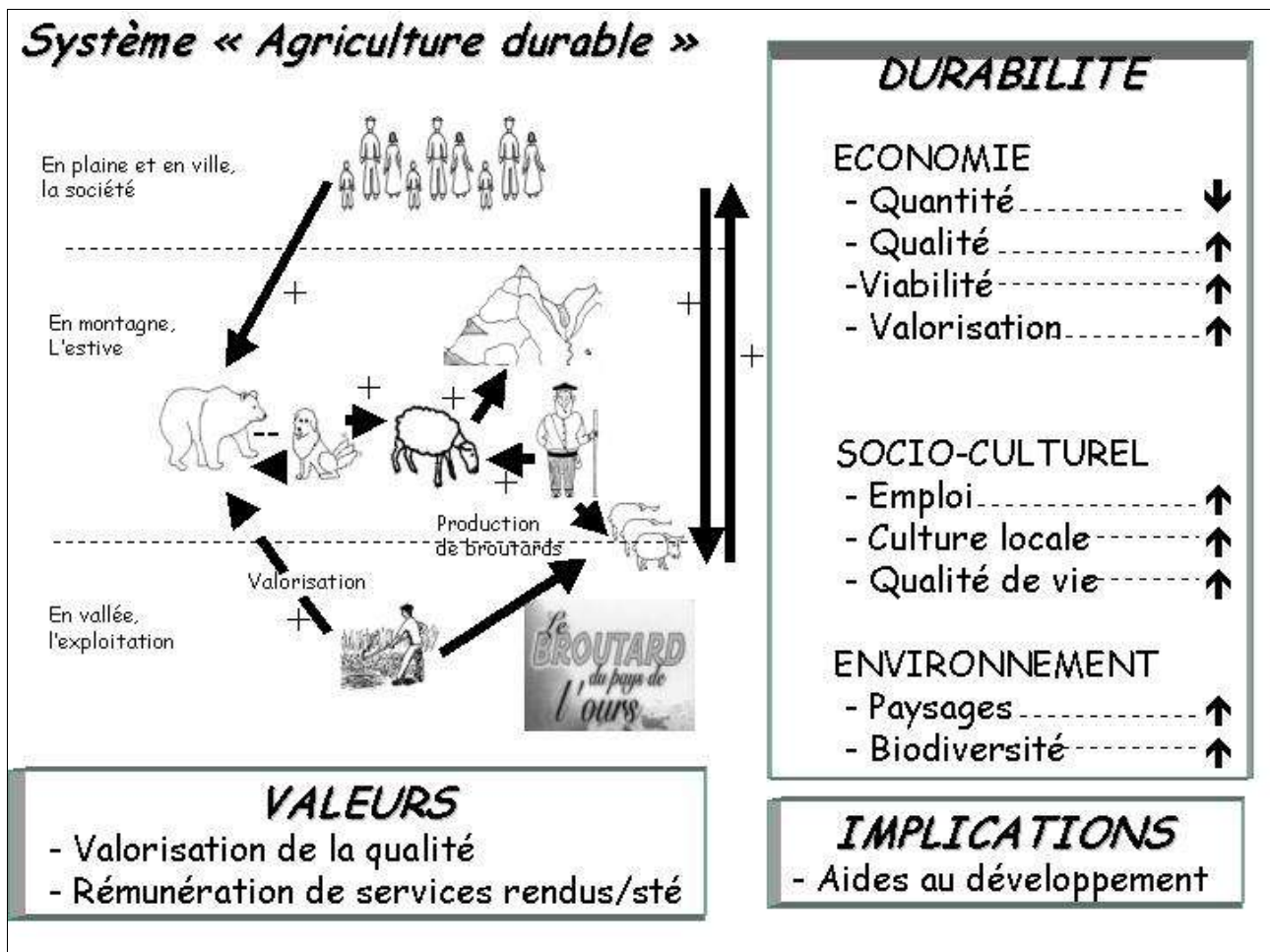
Existerait-il donc un système plus durable, intégrant tant les aspects économiques

qu'environnementaux, y compris la présence de l'ours ? C'est ce que nous avons cherché à construire avec les éleveurs du groupe de travail.

L'idée forte a été de redonner à la montagne un rôle de production. Ainsi, paradoxalement peut être pour certains, c'est en produisant de nouveau en montagne que nous imaginions réintégrer économie et environnement dans une approche globale de l'exploitation.

En Pyrénées Centrales, produire en montagne, c'est élever des broutards. Les broutards sont des ovins âgés de 6 à 12 mois, ayant comme caractéristique principale d'être élevé à l'herbe et donc de passer l'été avec le troupeau en montagne.

Examinons donc avec le modèle d'analyse élaboré ce qu'impliquerait ce type de production à titre principal pour une exploitation pyrénéenne :



L'éleveur de broutards réalise sa production sur l'exploitation et en estive lors de la transhumance. Il accorde donc à la montagne une attention particulière. Non seulement il doit y soigner et protéger ses bêtes (dont la vente constitueront son revenu), mais il aura aussi intérêt à gérer cet espace dans cette optique productive, c'est à dire veiller à maintenir, voire optimiser le potentiel pastoral de l'estive.

Or, cela ne peut se faire sans une présence humaine permanente et attentionnée, c'est à dire un berger, épaulé dans son rôle de protection par un ou des chiens de protection.

Ce faisant, si le système est optimisé, le troupeau est soigné et protégé, la montagne est bien gérée, un emploi au moins par estive est créé, la production est de qualité, la valeur ajoutée est conservée au sein de l'exploitation et du territoire, et la culture pastorale maintenue vivante.

Et l'ours dans tout cela ? Un épiphénomène ... Enfin, pas tout à fait, car c'est grâce aux aides

associées à son retour que des éleveurs pourront mettre en oeuvre ce système de production qui répond à leurs aspirations.

Il reste, pour viabiliser au mieux ce système, à valoriser la production de broutards. Ce n'est malheureusement pas le cas actuellement, les organisations professionnelles agricoles continuant à miser sur l'agneau léger. Or, le conflit entre l'éleveur et l'ours réduit, il s'avère que l'image de l'ours, associée dans l'esprit du public à la montagne, la qualité et l'authenticité, peut contribuer à la valorisation des broutards. Il serait utopique pour ces éleveurs de penser se passer des aides publiques aux exploitations, mais celles-ci relèvent alors plus de l'aide au développement que seulement du soutien au revenu, ce qui est moralement beaucoup plus satisfaisant.

C'est donc suite à cette réflexion-simulation que nous avons décidé à Pays de l'Ours-ADET de travailler avec les éleveurs volontaires à la mise en place d'une charte de qualité « Broutard du Pays de l'Ours ». Une étude de marché et deux saisons expérimentales de commercialisation ont confirmé le potentiel économique de ce projet et l'adhésion d'un grand nombre de consommateurs.

En 2004, les éleveurs concernés ont créé une structure de commercialisation spécifique : « Estives du Pays de l'Ours »<sup>1</sup>.

Ainsi, pour ces éleveurs, on comprend que, non seulement l'ours n'est pas un problème ingérable, mais encore qu'ils soient favorables à la cohabitation, tant que la restauration d'une population d'ours sera intégrée dans un projet global de développement durable qui corresponde à leur vision de l'agriculture de montagne.

## 6. Conclusions

Ce travail nous a montré que la perception du retour de l'ours par les éleveurs relevait certes d'une représentation sociale négative répandue dans la profession, mais aussi plus profondément de leur orientation économique et de leur vision de l'agriculture de montagne, ce que nous avons pu mettre en évidence en faisant référence à des modèles d'agriculture éprouvés.

La question de la cohabitation pastoralisme-ours n'est donc pas qu'une problématique de conflit environnemental, mais bien aussi une question de fond posée à l'ensemble du territoire et des acteurs quant aux orientations du développement de la montagne pyrénéenne.

Si des associations<sup>2</sup> ont pu démontrer la pertinence de l'idée de cohabitation et de développement durable, la généralisation d'une telle approche ne leur incombe pas. Or, les politiques environnementale, économique, agricole, touristique, forestière ... restent à ce jour trop différenciées pour qu'une gestion globale et cohérente soit mise en oeuvre.

Cela reste pourtant indispensable si l'on veut « sortir par le haut » d'une question aussi complexe.

### Bibliographie :

- LIONS Serge, 1998, Pastoralisme pyrénéen; rapport d'étude, AGROMIP – DATAR/Commissariat à l'aménagement des Pyrénées, 96 pages + annexes.

<sup>1</sup> Estives du Pays de l'Ours Esbintz 09140 Seix Tel : 05 61 66 86 83

<sup>2</sup> Ce projet a été mené en partenariat avec l'Association Cohabitation Pastorale (ACP) 09 220 Siguer Tel : 05 61 05 83 73